



## POINT DE SITUATION N° 38

Le 7 mars 2022

Chères Monastériennes, Chers Monastériens,

### **Ukraine**

La guerre qui fait rage en Ukraine nous rappelle la fragilité des équilibres internationaux et des démocraties soucieuses de maintenir la paix et leurs valeurs. Je tenais à honorer le courage des peuples qui résistent à l'agression guerrière. Ils ont et auront besoin de notre soutien dans la durée.

Cette agression s'annonçant malheureusement durable, il faut aussi que notre soutien soit adapté aux besoins et bien organisé pour être efficace. Au-delà des réponses politiques, des sanctions déjà prises et des efforts mis en œuvre pour maintenir un dialogue encore porteur d'espoir de négociations, les populations européennes manifestent leur appui et se mobilisent. Dans toutes les communes de France les initiatives se multiplient. L'Association des Maires de France en partenariat avec la protection civile, celle des Maires Ruraux, les préfetures mettent en place le cadre indispensable pour que les dons et initiatives soient adaptés et transmis aux bénéficiaires. Ainsi le Préfet de Loire Atlantique a indiqué que la priorité était le recensement des hébergements via la plate-forme sécurisée mise en place.

L'accueil mairie est mobilisé pour vous aider dans ces démarches importantes (voir les flyers en dernière page). Nous comptons donc sur votre collaboration. Concernant la collecte un premier point de regroupement est organisé aux Moutiers en Retz aux horaires d'ouverture du secrétariat de mairie de 9h à 12h et de 14h à 16h30 du lundi au vendredi. La centralisation se fera ensuite vers Pornic pour notre communauté d'agglomération. Ces collectes iront ensuite soit vers la protection civile et la croix rouge soit vers l'Association Tryzub. Par ailleurs, un document trilingue est disponible si vous avez des amis ukrainiens que vous voulez accueillir.

### Amicale laïque

Afin de soutenir le peuple Ukrainien et pouvoir leur faire parvenir une aide financière, l'Amicale Laïque organise, avec les producteurs des Moutiers en Retz (Salines de Millac, Domaine du Sillon Côtier, ...etc...), une vente de produits locaux Samedi matin de 9h à 13h sur la Place de l'église Madame pendant le marché. (Voir le site de la mairie des Moutiers en Retz)

### **Un médecin aux Moutiers en Retz : réponse à quelques interrogations**

Le Docteur Pavy est installé dans notre commune et vous avez largement manifesté votre satisfaction en l'accompagnant de quelques questionnements. Le cabinet médical sera ouvert, dans un premier temps, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Outre les urgences, la priorité sera naturellement donnée à partir d'avril à la patientèle actuellement suivie par un médecin traitant ayant annoncé l'arrêt prochain de son activité, puis s'élargira progressivement. Je suis heureuse de constater le dynamisme des professionnels de santé ainsi réunis aux Moutiers en Retz et la richesse déjà de leurs interactions. Merci à tous.

## COVID

Les indicateurs vont dans le bon sens et en conséquence, le gouvernement lève progressivement les restrictions. Ce sera le cas à partir du 15 mars pour le passe sanitaire et le masque à l'exception des transports collectifs et des établissements de santé où il reste obligatoire.

Les associations ont été informées en temps réel des évolutions favorables à la reprise de leurs activités dans des conditions plus habituelles.

Il convient pour autant de rester prudent et raisonnable. La levée des restrictions doit s'accompagner d'une vigilance de chacun, du respect de soi-même et des autres par l'application de règles simples et de bon sens qui demeurent d'actualité. L'aération régulière des locaux, le lavage fréquent des mains, le maintien des distances, notamment lorsque l'on ressent des symptômes évocateurs d'une infection respiratoire, le port du masque pour les personnes fragiles ou côtoyant des personnes fragiles.

## Le vote du budget









Moment important dans nos communes le vote du budget a eu lieu lors de la séance du Conseil Municipal du lundi 7 mars. Vous en trouverez ci-dessous les grandes composantes et bientôt, le détail sur le site de la mairie. Mais au-delà et comme je vous l'avais annoncé, nous rentrons dans une phase où nous pouvons envisager quelques projets structurants et d'envergure pour notre commune au cours des cinq prochaines années. Qu'il s'agisse d'opérations visant à :

- Faciliter le parcours résidentiel pour de jeunes familles
- Diversifier les propositions pour les personnes qui, prenant de l'âge, souhaitent adapter leur type d'habitat à l'évolution de leurs besoins et attentes
- Avoir un accès facilité à l'information et aux services
- Construire deux logements d'urgence
- Entretien et restaurer notre patrimoine bâti
- Mettre aux normes énergétiques nos bâtiments communaux et notre éclairage public
- Adapter nos infrastructures aux besoins notamment (salles dédiées aux différents sports pour nos associations....)
- Sécuriser nos voiries.....

Nous aurons l'occasion d'en reparler lors de réunions publiques que j'espère pouvoir organiser avant l'été en complément des réunions de quartier dont la prochaine a lieu le jeudi 10 mars.

## Investissements auto-financés pour 2022

De nombreux projets planifiés cette année, sans recours à l'emprunt et sans hausse de la fiscalité (pour la 20<sup>ème</sup> année) :

 40 000 € PLU	 165 000 € Voirie (réfection routes, busage...)	 140 000 € Bâtiments (rénovation énergétique, logements...)	 35 000 € Etudes diverses
 80 000 € Environnement (Mobilités douces, boisement)	 200 000 € Patrimoine (Chapelle + mise en valeur église)	 60 000 € Politique foncière	 60 000 € Équipements (jeux, informatique, matériels...)

## Comité Littoral

Votée en conseil municipal, la constitution du comité littoral a été retardée par la crise sanitaire. Nous lançons aujourd'hui l'appel à candidature pour les collèges représentant les habitants, les associations et les acteurs économiques.

## Salle Jean Varnier

La nouvelle chaudière n'étant pas encore en place, le chauffage de dépannage demeure avec malheureusement les imperfections associées : régulation thermique difficile et nuisances sonores pendant les activités et réunions. Nous faisons tout pour accélérer le remplacement et comptons sur votre compréhension.

## Pour mémoire :

**Mutuelles** : vous trouverez ci-après les numéros de téléphones permettant de prendre RDV depuis janvier avec deux mutuelles qui se sont engagées auprès du CCAS de notre commune à vous proposer un panel de produits de complémentaire santé de qualité et à des prix raisonnables, sans questionnaire de santé et en toute confidentialité.

**Mutualia** : Anne-Sophie JAMET 06.49.70.22.37-- 02.40.41.30.23

**MBA** : Vanessa LEBORGNE 06.87.15.13.87 – 02.99.29.66.00

**Conseiller numérique** : vous pouvez prendre RDV en Mairie en téléphonant au 02.40.82.72.05 avec un **conseiller informatique** qui vous recevra les jeudis après midi

Je vous souhaite une très bonne semaine.

Le 8 mars 2022  
Pascale Briand  
Maire des Moutiers en Retz

## Réunions de quartiers VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS Salle Jean Varnier à 18h30

### Jeudi 10 mars :

Quartiers :  
Villeneuve  
Les Tréans  
Les Hersis  
Les Noës  
La Rairie  
Taillemotte  
Les Chicanes



## Les communes rurales s'engagent pour soutenir et accueillir les réfugiés Ukrainiens.

La municipalité avec l'association des Maires ruraux de Loire-Atlantique s'engage dans l'action commune de soutien aux déplacés d'Ukraine, afin de pouvoir apporter des réponses concrètes et immédiates pour un accueil en communes dans notre département.

**Vous avez un logement disponible ?**

**Vous pouvez accueillir des réfugiés ukrainiens ?**

L'AMR44 se positionne comme intermédiaire des services préfectoraux et recense les possibilités d'hébergement.

Pour vous faire connaître au niveau de la cellule préfectorale, allez sur <https://forms.office.com/r/WrFEZP5rSf> ou scannez le QR code suivant :



## Les communes rurales s'engagent pour mettre en place des points de collecte

### Hygiène

- Gels & savons corps
- Dentifrices
- Brosses à dents
- Couches & lait maternisé
- Médicaments (non périmés)
- Rasoirs
- Mousses à raser
- Serviettes hygiéniques

### Secours

- Gants à usage unique
- Masques chirurgicaux
- Matériel de suture
- Blouses médicales
- Bandages élastiques
- Garrots
- Lecteurs à glycémie
- Pansements hémostatiques
- Pansements Solutions antiseptiques

### Logistique

- Lits de camp
- Sacs de couchage
- Couvertures de survie
- Vêtements
- Matériel électrique (Projecteurs, lumières, rallonges, générateurs)
- Matériel médical (Respirateur, défibrillateur, moniteur...)

Horaires de collecte :

Aux horaires d'ouverture du secrétariat de mairie



**SOUTIEN AU PEUPLE  
UKRAINIEN**